

Travaux à compter du
3 septembre 2023

Durée 3 mois

— Changement de la canalisation d'eau potable sous chaussée côté pair des habitations de la partie comprise entre la rue de Chauffour et l'avenue de la Gare. Pendant la durée des travaux le stationnement sera interdit.

→ Sens unique de circulation de la partie comprise entre la rue de Chauffour (D130) et l'avenue de la Gare (D130). Travaux par alterna si besoin.

→ Déviation de la D130 au niveau du carrefour D113 et avenue de la Gare afin de rejoindre la rue de Chauffour (D130) en passant par la rue des Lilas.

Déviaton de la rue des Lilas vers la rue de Chauffour D130

Rue de Chauffour D130

Rue Nationale D130

Avenue de la Gare D130

Sens unique pendant la durée des travaux

